



COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD DE BASKET BALL

Plus Haut, Plus Fort, Plus Sport !

Commission Arbitres et OTM

Mesdames, Messieurs

Les Président(es)/Correspondant(es) de Club

Phalempin, le 29 Octobre 2018

Objet : Nouvelles dispositions relatives à la feuille de marque
Nouvelles règles 2018-2019.

Mesdames, Messieurs les Président(es)/Correspondant(es) de Club

En ce début de saison sportive de nouvelles dispositions à la feuille de marque entrent en vigueur ainsi que des nouvelles règles applicables dès ce début de championnat. Aussi, merci de prendre en compte les quelques changements :

1) L'entraîneur fait ses entrées en jeu lui-même dix minutes avant la rencontre. (Pour l'e-marque, l'entraîneur prend la souris, clique sur le 5 de départ et signe).

2) **Vérification des licences** :

Nouveauté cette année : les licences et les justificatifs d'identité ou (leurs photocopies) pourront être présentés sur support numérique, sous réserve que la photographie et les informations soient correctement lisibles et identifiables par les arbitres.

⇒ **Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de renseigner la mention « Licence Non Présentée » (LNP) dans la case réservée au n° de licence.**

3) A noter que cette saison, pour toute faute technique sifflée, 1 seul LF sera accordé immédiatement avant toute autre réparation. A la suite de ce LF, le jeu reprendra au même endroit ou le jeu s'est arrêté.

⇒ Suppression de la possession associée à la faute technique.

4) Toutes les remises en jeu relevant des sanctions de fautes antisportives ou disqualifiantes doivent être administrées depuis la ligne de remise en jeu à l'opposé de la Table de marque dans la **zone avant** de l'équipe qui en bénéficie.

⇒ Dans tous les cas, l'équipe doit bénéficier des 14 secondes sur le chronomètre des Tirs.

5) **T-mort dans les 2 dernières minutes** :

En cas de Temps-Mort dans les 2 dernières minutes, l'entraîneur bénéficiant de la remise en jeu pourra choisir à la suite de son temps-mort entre :

- Soit une remise en jeu en zone arrière avec 24s au chronomètre des tirs (ou moins en cas de sortie de balle ou de possession alternée).

- Soit une remise en jeu en zone avant mais avec 14 s au chronomètre des tirs (ou moins si le cas est prévu).

⇒ Ce choix devra être signalé aux arbitres à la suite du temps-mort.



Commission Arbitres et OTM

6) **En cas de situation de bagarre :**

1 seule faute technique « B2 » doit être enregistrée au compte de l'entraîneur (même si plusieurs membres de banc d'équipe pénètrent sur le terrain).

* Si un joueur disqualifié venant du banc et qui participe activement à la bagarre :

FT « B2 » au coach et en plus : FD à chaque membre du banc impliqué, chaque faute inscrite « D2 » + « F » au compte du ou des disqualifiés.

* 2LF supplémentaires pour chaque disqualification (en plus des 2 LF de la Faute Technique « B2 » au coach). Reprise du jeu par une remise en jeu à la ligne de REJ en zone avant avec 14s. A moins d'annulation de sanctions équivalentes)

Feuille de marque : FD remplaçant pour bagarre active : « B2 » au coach + « D2 » + « F » aux disqualifiés

Coach	788	LOOR,	A.	B ₂		
001	MAYER,	F.	5	⊗	P ₂ P ₂	D ₂ F F

Feuille de marque (FT et bagarre)



Préciser quand une faute technique d'entraîneur est sanctionnée de 1 ou 2 lancer(s)-franc(s)

- FT classique, entraîneur ou de banc : « B1 » ou « C1 » uniquement

Coach	788	LOOR,	A.	<i>[Signature]</i>	C ₁ B ₁	-
-------	-----	-------	----	--------------------	-------------------------------	---

- FT pour 2 entrées simples sur le terrain sur bagarre : « B2 » au coach + « F » aux disqualifiés

003	SMITH,	E.	9	⊗	P ₂ P ₂	F F F
015	RUSH,	S.	25	⊗	T ₁ P ₃ P ₂ P ₁ P ₂	F
Coach	788	LOOR,	A.		B ₂	

- FD immédiatement après une 5ème faute (en dehors des situations de bagarre)

015	RUSH,	S.	25	⊗	T ₁ P ₃ P ₂ P ₁ P ₂	D
Coach	788	LOOR,	A.		B ₂	

Sylvie RANDOUR et Aurore LEFEBVRE
Responsables CDO OTM

- Copie :** - Alain CATTELLE
- Dorianne GRUSZCZYNSKI
- Président(e) de district
- Membres du CDNBB